

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST SAUVEUR DE PUYNORMAND**

L'an deux mille douze le vingt huit Septembre

Le Conseil municipal de la Commune de St Sauveur de Puynormand, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur MOULINIER Gérard, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 20 septembre 2012

Présents :

MM : MOULINIER Gérard, Maire , RESSE Jean-Jacques, DUBET Jean-Pierre, MICOINE Claude adjoints, Melle CHAUSSADAS Muriel, M. DOLE Franck, Mmes TERRIEN Dominique, GUILLEMAN Marie-Paule, Mme CADOT Martine, M. PUYTHORAC Franck.
Absent : M. DESGROPPE Bernard

Le Compte rendu de la séance du 6 Juillet 2012 est adopté à l'unanimité.

Location du logement de Favereau

Monsieur le Maire propose à l'assemblée un projet de contrat à passer pour la location du logement situé 12 route de Favereau.

Cette location est renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis de trois mois.

Le loyer fera l'objet d'une révision, chaque année, en application de l'indice INSEE des loyers

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Approuve les termes du contrat entre la commune et Monsieur PICQUET.

Décide :

- de renouveler le contrat de location de Monsieur PICQUET Philippe
- que le montant du loyer sera de 491.45€ à compter du 1^{er} octobre 2012.
- que la locataire devra s'acquitter de la redevance des ordures ménagères.

Autorise Monsieur le Maire à signer le bail correspondant.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que les contrats de locations des logements de Favereau et de Janouet sont établis, à titre précaire renouvelable ou révocable à chaque rentrée scolaire, la priorité étant donnée aux instituteurs.

Monsieur le Maire accueil et présente le nouveau Trésorier de Coutras, Monsieur LHEUREUX Franck.

Le reste de l'ordre du jour n'ayant pas pu être abordé la réunion est reportée au 4 octobre à 18 heures.

La séance est levée à 21 heures.